

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 4 JUILLET 2025

**DELIBERATION N°CD2025-
07/2/10
DOSSIER N°6936**

**SCHEMA DEPARTEMENTAL DE DEVELOPPEMENT DE LA
LECTURE - AIDE AU DEPLACEMENT DES ECOLES VERS
UNE BIBLIOTHEQUE PROFESSIONNELLE**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Mary-Line GEOFFRE
Marie-Christine BUNLON à Patrice MORANCAIS
Franck FOULON à Catherine GRAVERON
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH
Armelle MARTIN à Eric BODEAU
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des
Affaires Culturelles /Service de la Lecture Publique et de la Coordination Culturelle*

RAPPORTEUR : Mme Catherine DEFEMME

**OBJET : SCHEMA DEPARTEMENTAL DE DEVELOPPEMENT DE LA
LECTURE - AIDE AU DEPLACEMENT DES ECOLES VERS UNE
BIBLIOTHEQUE PROFESSIONNELLE**



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,
VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil départemental de la Creuse,
VU la Loi n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture*

publique ;

VU la délibération n°CD2021-04/3/19 du Conseil départemental du 30 avril 2021 adoptant le Schéma départemental de développement de la lecture ;

VU la délibération n° CD2021-12/2/16 du Conseil départemental du 17 décembre 2021 adoptant le règlement d'aides en faveur du développement de la lecture ;

VU le rapport CD2025-07/2/10 de Madame la Présidente du Conseil départemental,

VU l'avis de la Commission CD - Accueil et Attractivité,

DÉCIDE,

- De mettre fin, à compter du 1er août 2025, à l'aide au déplacement des écoles vers une bibliothèque professionnelle, étant entendu que les demandes d'aides réceptionnées avant le 1er août 2025 feront l'objet d'un rapport lors d'une prochaine Commission Permanente.

- De modifier le règlement d'aides du Schéma départemental de développement de la lecture publique en supprimant l'annexe n°9 ;

- D'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à effectuer toutes les démarches nécessaires pour mettre en œuvre cette délibération.

Ont voté contre :

M. Philippe BAYOL (ayant donné pouvoir à Mme Mary-Line GEOFFRE), M. Eric BODEAU, M. Thierry BOURGUIGNON, M. Patrice FILLoux, Mme Marie-France GALBRUN, Mme Mary-Line GEOFFRE, Mme Marinette JOUANNETAUD (ayant donné pouvoir à M. Jean Jacques LOZACH), M. Jean Luc LEGER, M. Jean Jacques LOZACH, Mme Armelle MARTIN (ayant donné pouvoir à M. Eric BODEAU), Mme Isabelle PENICAUD (ayant donné pouvoir à M. Thierry BOURGUIGNON), Mme Renée NICOUX

Adopté : 18 pour - 12 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
départemental de la Creuse
Valérie SIMONET